



Résam
RÉSEAU - ÉCHANGES - SERVICES - ASSOCIATIONS
PAYS DE MORLAIX

une association
au service des associations
du Pays de Morlaix

Financement participatif (crowdfunding)

Le crowdfunding (de « crowd » la foule et « funding » financement) n'a pas de définition juridique. On l'appelle aussi "financement participatif".

C'est un mécanisme qui permet de récolter des fonds – généralement des petits montants – auprès d'un large public, en vue de financer par exemple des projets artistiques (musique, édition, film, etc.) ou entrepreneuriaux. Il fonctionne le plus souvent via Internet. Les opérations de crowdfunding peuvent être des soutiens d'initiative de proximité ou des projets défendant certaines valeurs. Elles diffèrent des méthodes de financement traditionnelles et intègrent souvent une forte dimension affective.

L'un des atouts remarquable du financement participatif, c'est de permettre des transactions mettant en relation des personnes physiques, ce qui permet une relation financière basée sur d'autres critères

que la recherche unique de profit. Ainsi, la finance participative est parfois un bon moyen de favoriser l'entraide, ou bien pour une entreprise, de communiquer tout en levant des fonds.

Faire du crowdfunding pour un projet n'est pas si simple que ça n'en a l'air. Il ne s'agit pas de mettre son projet sur le net pour que tout le monde souhaite le financer. Un gros travail de communication est à réaliser.

[Téléchargez ici la fiche pratique PANA sur le financement participatif.](#)



